

LA BIBLIOTHÈQUE SONORE, UN SOUTIEN POUR LES « DYS »



Entretien avec Isabelle Albanese
Propos recueillis et mis en forme par Christelle Gombert

À Lausanne, en Suisse, se trouve une bibliothèque remplie essentiellement... de disques. Créée en 1976, la Bibliothèque Sonore Romande a un objectif : rendre la lecture accessible aux publics en difficulté, grâce à l'enregistrement vocal de milliers de textes. L'ouverture récente aux personnes « dys » a fait exploser le nombre de jeunes auditeurs, qui représentent aujourd'hui un tiers des usagers.

Christelle Gombert : Depuis quelques années, les jeunes de moins de 18 ans ont soudain commencé à recourir aux services de la bibliothèque sonore. Comment expliquez-vous cette évolution rapide ?

Isabelle Albanese : Cela concorde avec l'arrivée d'une nouvelle population, celle des dyslexiques. Auparavant, nos auditeurs étaient principalement des personnes âgées qui perdaient peu à peu la vue. Aujourd'hui, 36 % de nos auditeurs sont dyslexiques, et 32 % ont moins de 18 ans – il y a trois ans, ils n'étaient que 7 % ! On voit bien que les chiffres des jeunes et des « dys » se recourent. C'est un défi

passionnant pour nous car ce public a d'autres besoins en termes de contenus (ils ne lisent pas les mêmes livres) et de supports (le CD est un média presque inconnu pour les adolescents).

CG : Touchez-vous également des personnes en situation d'illettrisme ?

IA : Pour pouvoir s'inscrire à la bibliothèque sonore, il faut être dans l'incapacité de lire un document imprimé, qu'il s'agisse d'un handicap visuel, de paralysie, de troubles neurologiques ou de dyslexie. Dans tous les cas, il est nécessaire de produire un certificat médical ou l'attestation d'un orthophoniste. Malheureusement, l'illettrisme n'est donc pas un critère d'inscription, puisqu'il est considéré comme un état temporaire, contrairement à un handicap. Même si nous recevons beaucoup de demandes d'éducateurs ou d'enseignants qui travaillent avec des personnes en situation d'illettrisme, nous ne pouvons pas y répondre pour l'instant. C'est une question de droits et de financement. Comme notre public

36 % de nos auditeurs sont dyslexiques, et 32 % ont moins de 18 ans – il y a trois ans, ils n'étaient que 7 %



Isabelle Albanese, directrice de la Bibliothèque Sonore Romande

Isabelle Albanese est diplômée en histoire et journalisme à l'Université de Fribourg. Elle suit ensuite une formation en gestion de documentation et bibliothèque (Université de Fribourg), puis en management des organisations à but non lucratif (IDHEAP). Elle est depuis quinze ans la directrice de la Bibliothèque Sonore Romande.

est constitué de personnes handicapées (la dyslexie est reconnue comme un handicap), nous recevons des subventions d'organismes dédiés et avons le droit d'enregistrer et d'envoyer n'importe quel livre, sans demander d'autorisation. Si nos publics s'élargissaient, nous perdriions certaines subventions importantes, et nous n'aurions pas l'autorisation de diffuser et de reproduire autant de textes.

CG : Recevez-vous des retours de la part de vos jeunes auditeurs sur leur utilisation des documents ?

IA : Nous recevons surtout des retours de parents, de professeurs et de logopédistes¹. Certains nous disent que leur enfant a enfin pu être évalué en classe sur ce qu'il avait compris du livre, et non sur le fait qu'il n'arrivait pas à le lire. D'autres se réjouissent car, pour la première fois, leur élève ou leur patient a lu un livre parce qu'il en avait simplement envie. Or, c'est l'un de nos objectifs principaux. Nous avons commencé par produire des documents scolaires et des lectures obligatoires en cours de français, mais nous espérons que, grâce à des supports adaptés à leurs besoins, ces jeunes pourront accéder à une lecture libre et personnelle.



Plus de 28 000 CD s'alignent dans les rayonnages de la bibliothèque sonore.
© Yves Leresche

CG : Observez-vous des réticences de certains adultes qui y verraient une « fausse lecture » ?

IA : C'est un vrai travail de pédagogie que nous faisons, notamment auprès des enseignants : écouter un livre, ce n'est pas « tricher ». La lecture ne se réduit pas aux documents imprimés. De plus, cette écoute peut aider à se familiariser avec le livre papier : on peut suivre le texte écrit tout en écoutant la lecture à voix haute, afin d'être accompagné et de ne pas buter sur les mots.

Nous espérons que, grâce à des supports adaptés à leurs besoins, ces jeunes pourront accéder à une lecture libre et personnelle

CG : Comment communiquez-vous avec vos usagers ? Si vous leur écrivez, comment contournez-vous leurs difficultés de lecture ?

IA : Nous envoyons aux jeunes une newsletter mensuelle qui contient un enregistrement audio dans lequel nous présentons un titre. Nous comptons le faire bientôt également en vidéo. Bien sûr, ces mails contiennent aussi du texte – mais très court, et agrémenté d'un maximum d'images. Pour les personnes atteintes d'un handicap visuel, c'est l'inverse : il leur faut le moins de visuels possible. Chaque image doit être décrite dans du texte, qui sera lu par une voix de synthèse grâce à une reconnaissance vocale.

CG : Accueillez-vous du public dans la bibliothèque, ou faites-vous uniquement du prêt à distance ?

IA : Nous accueillons du public, même si nous recevons très peu d'usagers chaque jour. Ceux qui viennent dans nos locaux n'arrivent pas à lire les informations écrites sur les CD, donc ils ne peuvent pas flâner pour choisir leurs livres. Ils ont plutôt envie de discuter avec nous, ce qui est tout aussi important. Les jeunes auditeurs, quant à eux, ne viennent jamais puisqu'ils n'empruntent pas les CD que nous mettons à disposition. Ils préfèrent télécharger

¹ En Suisse, orthophonistes, dont le rôle est d'améliorer l'expression et la compréhension du langage de l'enfant. ndlr.

les livres sur notre plateforme en ligne. Par ailleurs, nous envoyons gratuitement des CD à domicile dans le monde entier – nous avons des auditeurs au Canada, en Algérie et dans toute la francophonie. À l'origine, l'exonération de frais de port concernait les livres en braille, qui sont très épais et n'auraient pas pu être envoyés sans cela. Ces accords sont restés pour les cassettes, puis pour les CD.

CG : À quoi ressemble, physiquement, la bibliothèque sonore ?

IA : Nos rayonnages rassemblent 28 000 CD, mais aussi beaucoup de livres papier, puisque tout part d'eux pour la lecture à voix haute. Nous avons également des robots de gravure pour créer les CD, des imprimantes braille et trois studios d'enregistrement, ainsi qu'une grande salle de réunion très prisée par nos lecteurs bénévoles – chez nous, le mot « lecteur » désigne ceux qui lisent à voix haute pour l'enregistrement, tandis que les usagers finaux sont appelés « auditeurs ».

Tous nos lecteurs sont bénévoles, qu'ils soient comédiens, journalistes, conteurs ou simplement amateurs

CG : Comment les livres audio sont-ils créés ?

IA : Tous nos lecteurs sont bénévoles, qu'ils soient comédiens, journalistes, conteurs ou simplement amateurs. Ils viennent enregistrer dans nos studios ou le font depuis chez eux, surtout depuis les confinements. Sur le plan du contenu, nous cherchons à obtenir un enregistrement qui ne soit ni du théâtre parlé, ni une lecture plate et vide. Il faut que le lecteur se fasse oublier, qu'il ne soit pas trop présent entre le texte et l'auditeur. Mais la principale différence avec les livres audio du commerce, c'est que nous en proposons beaucoup plus ! Nous produisons un nombre très important de livres qui ne sont pas des best-sellers, mais qui répondent aux besoins de nos auditeurs.

CG : Existe-t-il d'autres bibliothèques similaires dans le monde ?

IA : Bien sûr ! Un consortium international se réunit régulièrement ; nous y retrouvons nos homologues italiens, espagnols, brésiliens, vietnamiens, scandinaves, américains, coréens, japonais... En France, on en trouve aussi beaucoup : le site de l'Association des Donneurs de Voix¹ répertorie de très nombreuses structures du territoire français. ●



Les bénévoles peuvent enregistrer leur lecture à voix haute dans les studios de la bibliothèque. | © Yves Leresche